

LE NUNAVOIX

LE JOURNAL DES FRANCOPHONES DU NUNAVUT

Le ministre de l'éducation tourne le dos aux élèves francophones du Nunavut

Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)

La Commission scolaire francophone du Nunavut déplore l'indifférence dont le ministre de l'Éducation fait preuve envers les élèves de la minorité linguistique francophone du Nunavut.



Luc Brisebois, président de la Commission scolaire francophone du Nunavut

Cette indifférence se traduit par l'impossibilité pour la CSFN de maintenir ses élèves au secondaire. Pour une troisième année consécutive, faute d'infrastructures de base, aucun élève de la 9^e année au Nunavut ne sera inscrit dans un programme d'études secondaires francophone.

« Soyons clairs, le système actuel ne favorise pas l'éducation en français langue première, mais bien l'assimilation des francophones. Nos élèves et nos parents délaissent, à contrecœur, le programme francophone

pour le programme anglophone dès que leurs enfants atteignent 13, 14 ans. Maintenir les élèves de 9^e année dans une classe multiniveau au sein d'une école élémentaire sans gymnase, sans laboratoire de sciences, sans salle de musique ou de théâtre, ni même de classe d'arts ou de métiers, est inconcevable » explique Luc Brisebois, président de la Commission scolaire francophone du Nunavut.

Volte-face du ministre

Pourtant, le 5 juillet dernier, le ministre Paul Quassa confirmait par écrit que les élèves de la 9^e année pourraient intégrer le programme secondaire francophone de la CSFN, lequel est hébergé dans une salle de classe à l'école secondaire Inuksuk (ÉSI) dont la gestion relève de l'Administration scolaire de district d'Iqaluit (ASDI). Deux mois et demi plus tard, le ministre revenait sur sa décision après que l'ASDI eut déposé une demande d'injonction à la Cour de justice du Nunavut dans le but d'interdire aux élèves de la 9^e année de la CSFN l'accès à l'ÉSI.

Le droit à l'éducation en langue française bafoué

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) exhorte le ministre de l'Éducation du Nunavut à revoir sa position. « La Cour suprême du Canada a reconnu l'équivalence réelle en éducation. Ce principe que la FNCSF défend est en lien direct avec la pleine reconnaissance des droits de gestion de nos conseils scolaires » rappelle la présidente de la FNCSF, Melinda Chartrand.

Selon l'équivalence réelle en éducation, les francophones ont droit à une école aussi convenable que celles des écoles anglophones dans une même zone de fréquentation. Conséquemment, les infrastructures des écoles de langue française doivent pouvoir permettre d'offrir une éducation au moins d'aussi bonne qualité que celle offerte à la majorité dans la même région de fréquentation.

« C'est loin d'être le cas à Iqaluit. Il s'agit d'une situation inacceptable à laquelle il faut remédier d'urgence pour ne pas freiner la croissance de la CSFN », précise M. Brisebois.

Depuis sa création la CSFN a vu le nombre de ses élèves plus que doubler.

Mot de la présidente de l'AFN

Retour sur l'AGA et nouveau conseil d'administration

Par Mylène Chartrand

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) a tenu son assemblée générale annuelle le 25 septembre dernier. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés pour y participer. D'ici au 31 mars, l'horaire s'annonce chargé pour l'AFN :

Porte-parole

L'AFN entamera des consultations avec la population et les organismes francophones pour la création du plan de développement global de notre communauté franco-nunavoise. Ce plan nous permettra de tous avancer dans le même sens avec des buts et objectifs précis et de manière concertée et efficace. Ce projet c'est l'affaire de tous!

Culturel

Maxime Joly, directeur général, travaille à nous préparer des activités et spectacles, question de se rassembler et de célébrer notre francophonie. À venir :

Keith Kouna le 15 octobre

Le traditionnel souper d'huîtres le 12 novembre

Et surveillez le retour des diners du vendredi!

Médias

Nous accueillons cette semaine un nouveau coordonnateur des médias, M. François Thiboutôt, qui nous arrive avec plein d'enthousiasme et avec une grande expérience. Vous aurez sûrement l'occasion de le rencontrer prochainement. Merci à Murielle Jassinthe d'avoir relevé le défi durant la dernière année.

Implication

L'équipe de bénévoles est indispensable à la tenue d'activités. Si vous voulez vous impliquer et organiser une activité ponctuelle ou récurrente, contactez Maxime Joly à culturel.afn@gmail.com.

Conseil d'administration

Et comme tous ces beaux projets demandent une équipe, je suis très contente de vous présenter les membres du conseil d'administration :

Présidente - Mylène Chartrand

Trésorier - Olivier Simard

Administrateur - Daniel Hillman

Administrateur - Michel Rheault

Administrateur - Andrée-Anne Paradis

Administrateur - David Rochette

Notre première rencontre déterminera qui occupera les postes de la vice-présidence et du secrétariat.

Je ne peux pas terminer sans remercier les membres qui se sont impliqués sur le conseil d'administration au cours des dernières années et particulièrement le président sortant, M. Éric Corneau. Son apport à l'AFN a été très important et si vous le voyez en ville, dites-lui merci!

Ne manquez pas les AGA des autres organismes francophones, la liste se retrouve à la page 3.

Bon automne!

Notre fête nationale et les Québécois

Gilles Levasseur (opinion)

Le 25 septembre est la fête nationale des Franco-ontariens par suite de l'adoption de la journée du drapeau franco-ontarien, symbole d'une nation fière de son héritage et de sa volonté de faire sa place à l'égalité du groupe majoritaire en Ontario. Cette journée est célébrée aux quatre coins de la province et est reconnue par les francophones, mais de plus en plus par les anglophones. Un des moments forts du 25 septembre est la levée du drapeau franco-ontarien dans plus de 400 sites en Ontario afin de démontrer la vitalité et la présence francophone.

Le vert et le blanc sont les couleurs distinctives du drapeau franco-ontarien, mais aussi de la communauté regroupant les francophones de souche et les nouveaux arrivants. L'Assemblée législative provinciale a reconnu le drapeau franco-ontarien comme symbole de la communauté franco-ontarienne, et il flotte avec fierté à travers la province tant auprès des instances gouvernementales que des individus.

La création du drapeau franco-ontarien en 1975 fait suite aux États généraux de 1967 où les francophones de l'Ontario ont dû se redéfinir par suite du rejet par les Québécois de la conception de Canadien-français au profit d'une réalité territoriale. Cet abandon par les Québécois des francophones hors Québec a obligé ces derniers à se regrouper sans la présence des Québécois et se construire une nouvelle identité.

La fête nationale du Québec, le 24 juin, est encore une date qui fait vibrer certains francophones hors Québec, mais ceci est de plus en plus du folklore et un respect de l'histoire et de la tradition que d'un sentiment identitaire. Les francophones hors Québec célèbrent leurs fêtes nationales en fonction de leurs luttes et combats et c'est ainsi que les Acadiens ont leur fête nationale le 15 août et ceci est maintenant le cas du 25 septembre pour les Franco-ontariens.

On ne partage plus la même fête nationale que les Québécois, mais nous aspirons à vivre un développement et un épanouissement de la langue et de la culture française au sein du Canada. Les francophones hors Québec ont pris une route différente des Québécois dans plusieurs domaines et ont forgé leur propre système identitaire.

Aujourd'hui, il est nécessaire de construire de véritables ponts et de continuer à travailler ensemble afin que le Québec et l'Ontario puissent devenir des alliés forts de la francophonie canadienne. Cette alliance doit se vivre aussi dans l'économie et la création de la richesse, élément essentiel au soutien et l'épanouissement d'une langue. Les Franco-ontariens souhaitent entretenir de nouvelles relations avec les Québécois, mais pas uniquement celles à caractère folklorique. Ils veulent des échanges qui soient durables et qui accentuent leurs interdépendances afin de voir prospérer le français, la place du Québec au sein du Canada et la création commune de la richesse collective.

Les francophones hors Québec ont pris une route différente des Québécois dans plusieurs domaines et ont forgé leur propre système identitaire.

Le Québec peut faire un grand pas en prenant acte du 25 septembre, journée de la nation franco-ontarienne et continuer à établir de véritables programmes économiques, sociaux et culturels afin que les francophones des deux provinces puissent se développer et s'épanouir côte à côte. Autant le 24 juin est une date importante pour les Québécois, autant le 25 septembre est vital aux Franco-ontariens. Malgré nos différences, nous avons la capacité de célébrer respectivement nos fêtes nationales et nous souhaiter mutuellement les meilleurs vœux de succès et de prospérité.

La survie de la langue française requiert une solidarité et le Québec à un rôle de premier plan à jouer au sein de la francophonie canadienne. Il doit assumer sa place et son leadership au sein du Canada et ceci implique une participation plus active auprès du développement et l'épanouissement de français aux quatre coins du pays en conjonction avec les communautés francophones hors Québec.



ᐃᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
Pitquiliyikkut
Department of Culture and Heritage
Ministère de la Culture et du Patrimoine

En français s'il vous plaît!

Communiquez avec nous pour obtenir des renseignements en français au gouvernement du Nunavut!

Ligne 975-

5544

Services en français



(867) 975-5544



ligne5544@gov.nu.ca

Les francophones résidant à l'extérieur d'Iqaluit peuvent faire un appel à frais virés.

LOCATION DU FRANCO-CENTRE #981

salle polyvalente, locations de jour ou de soir projecteur, système de son et téléconférence, service de bar disponible



Contactez Maxime au :
reservation.afn@gmail.com

LE NUNAVOIX

Si vous désirez collaborer au Nunavoix, être ajouté à la liste d'envoi ou faire paraître une annonce, veuillez communiquer avec nous à nunavoix@gmail.com

Merci aux bénévoles qui s'impliquent dans Le Nunavoix et au comité de rédaction. Leur travail est indispensable au succès du Nunavoix.

Le Nunavoix est rendu possible grâce au soutien financier du Ministère de la Culture et du Patrimoine du Gouvernement du Nunavut et à Patrimoine canadien.



Canada



AVIS D'APPEL DE PRÉSENTATION DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES

Avis est donné aux électeurs et aux électrices ayants droit du Nunavut qu'une élection pour combler trois (3) postes de commissaires au sein de la Commission scolaire francophone du Nunavut est prévue pour le **mercredi 2 novembre 2016**.

Les présentations des candidats et des candidates à l'élection au poste de commissaire doivent être reçues **avant 15h00 le vendredi 21 octobre 2016**.

Les bulletins de présentation doivent être remis au directeur du scrutin en personne ou à son bureau à la pièce 113, 8th storey, à Iqaluit (bureau de la CSFN).

Vous pouvez obtenir un bulletin de présentation en ligne au : www.csfm.ca, par courriel en écrivant à elections2016@csfn.ca ou en personne au bureau de la CSFN, pièce 113, 8th storey, à Iqaluit.

Fait à Iqaluit, Nunavut, le 27 septembre 2016.

MICHEL-ÉRIC CORNEAU

Directeur du scrutin

FORMULE 3 (article 4 du Règlement sur les formules des élections des administrations locales)

Annonces communautaires

Assemblées générales annuelles des organismes francophones du Nunavut :

Association des parents francophones du Nunavut (APFN)

Le mercredi 12 octobre, 18h
à l'École des Trois-Soleils

Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)

Le dimanche le 16 octobre, 13h30
à l'École des Trois-Soleils

Bibliothèque d'Iqaluit

Histoire familiale en français, le 22 octobre de 13h30 à 14h30

Le Groupe de zen Sôtô d'Iqaluit

Rencontres pour méditation zazen et études bouddhistes
Studio Saimavik, édif. 754, prom. Ben Eil
Pratique informelle : mercredis, 19h15 à 20h15
Pratique continue : dimanches, 10h à 12h
Infos : IqaluitZen@gmail.com

Pour contacter l'AFN

Maxime Joly, directeur général :
culturel.afn@gmail.com ou 979-4606
Pour toutes questions relatives aux activités culturelles et services aux membres. Maxime s'occupe également des locations de salle, vous pouvez le contacter à reservation.afn@gmail.com

Pour faire paraître une annonce communautaire, envoyez un courriel avec votre court texte à nunavoix@gmail.com



ᐅᑎᑎᑦᑕᑦ ᐅᑎᑎᑦᑕᑦ ᐅᑎᑎᑦᑕᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut iuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ALLER DE L'AVANT ENSEMBLE

Avec l'une des populations les plus jeunes et à la croissance la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire animé et dynamique, déterminé à devenir un endroit encore meilleur pour les générations futures.

En tant que gouvernement, nous renforçons notre modèle unique de gouvernance lequel intègre les valeurs sociétales des Inuit, favorise et renforce l'utilisation de la langue inuit, assure une fonction publique représentative et la collaboration avec nos voisins circumpolaires et nos partenaires pour concrétiser la réussite du Nunavut.

En tant qu'employeur, nous améliorons les initiatives locales d'éducation et de formation tout en continuant à offrir des possibilités de carrière stimulantes dans un environnement unique.

Nous comptons sur l'expertise de nos gens – au sein de nos divers organismes, ministères et autres instances – en effectuant notre travail dans les trois langues officielles de notre territoire, dont le français.

Explorez les possibilités d'emplois que nous offrons sur notre site Web. Revenez souvent consulter le site car des mises à jour sont faites chaque semaine. Découvrez des emplois en tous genres et de divers niveaux dans des domaines tout aussi variés que stimulants.

Joignez-vous au gouvernement du Nunavut pour aller de l'avant ensemble. Aidez-nous à bâtir un avenir radieux tout en réalisant pleinement votre potentiel.

gov.nu.ca/fr

Consultations pancanadiennes sur les langues officielles 2016

Tiré de canada.pch.gc.ca

Le Ministère du Patrimoine canadien a lancé des consultations publiques dans le cadre d'un processus d'élaboration d'un nouveau plan d'action pluriannuel en matière de langues officielles pour le Canada.

À partir de maintenant et jusqu'au 31 octobre 2016, nous sollicitons l'avis de la population canadienne et de nombreux intervenants clés sur leurs priorités dans le domaine des langues officielles du Canada.

La mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*, notamment en matière de promotion du français et de l'anglais et d'appui à la vitalité des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire, constitue une responsabilité importante du gouvernement du Canada. Ces consultations apporteront l'éclairage nécessaire pour concilier les priorités, relever les nouveaux défis et investir judicieusement dans un nouveau plan d'action.

Pourquoi procède-t-on à ces consultations?

Le contexte dans lequel le gouvernement du Canada est appelé à appuyer ses deux langues officielles évolue. Les défis sont nombreux et interpellent l'ensemble du gouvernement du Canada. Les bons choix doivent être faits de

Nous sollicitons l'avis de tous les Canadiens et Canadiennes sur les enjeux et décisions qui les touchent. C'est pourquoi nous vous invitons à participer à la consultation en ligne et à formuler des commentaires sur l'approche et les actions que le Canada a besoin pour continuer à promouvoir ses langues officielles.

Afin de favoriser une discussion éclairée, nous avons élaboré un questionnaire en ligne et des capsules d'information permettant aux Canadiens de se faire entendre et d'en apprendre plus sur leurs langues officielles. Des tables rondes seront aussi organisées dans toutes les provinces et tous les territoires du pays.

Il y a deux principales façons de fournir de la rétroaction : en répondant de manière anonyme à un questionnaire en ligne ou en se joignant à une table ronde diffusée sur Internet.